

Cette présentation a été effectuée le 22 novembre 2010, au cours de la journée « L'Enquête québécoise sur la santé de la population 2008 : une nouvelle génération d'enquêtes pour transformer les chiffres en action » dans le cadre des 14es Journées annuelles de santé publique (JASP 2010). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives>.



L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008

Rappel historique des enquêtes sociales et de santé et nouveau contexte légal et administratif

Mikaël Berthelot
Direction des statistiques de santé, DGASAS, ISQ

Monique Godin
Direction de la surveillance de l'état de santé, DGSP, MSSS

22 novembre 2010

14es Journées annuelles de santé publique
Du 22 au 24 novembre 2010, Centre des congrès de Québec



1. RAPPEL HISTORIQUE DES ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ

- 1980 :** Abandon des enquêtes fédérales
Mise en place de Santé Québec par le MSSS et les instances régionales de santé publique
- 1987-1998 :** Réalisation d'une série de trois enquêtes générales sur la santé et le bien-être des Québécois
- 1998 :** Reprise des enquêtes fédérales - Planification de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2000-2001
- 1999 :** Entente de transfert de la Direction Santé Québec du MSSS vers l'ISQ, nouvellement créé
- 2001 :** Adoption de la Loi sur la santé publique
- 2005 :** Adoption du *Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé* par le Comité de direction du MSSS
- 2008 :** Enquête québécoise sur la santé de la population

2

1. RAPPEL HISTORIQUE DES ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ

ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ (années 1980-1990)

- ❖ Enquête Santé Québec 1987
- ❖ Enquête sociale et de santé 1992-93
- ❖ Enquête sociale et de santé 1998

- Entrevues réalisées à domicile
- ESS 98 : entrevues auprès de 12 000 ménages privés (informations recueillies sur 30 000 Québécois de 15 ans et plus)
- Portée régionale
- Modèle systémique pour l'analyse de l'état de santé

3

1. RAPPEL HISTORIQUE DES ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ

ENQUÊTES FÉDÉRALES (depuis 2000)

- ❖ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
ESCC 2000-2001 / 2003 / 2005
ESCC 2007-2008 / 2009-2010 / 2011-2012

- Entrevues essentiellement téléphoniques
- Échantillon pour le Québec : 25 000 personnes de 12 ans et plus
- Portée régionale
- Comble une partie des besoins québécois

4

2. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ

Depuis 2004, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en étroite collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), a mené divers travaux pour structurer une programmation québécoise d'enquêtes afin d'assurer une alimentation en données axée sur les besoins, entre autres, ceux de la planification sociosanitaire (politiques, programmes, plan d'action en santé, etc.)

⇒ Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

5

2. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ (suite)

Le *Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé* vient préciser les orientations ministérielles en matière d'enquêtes sociosanitaires notamment en lien avec :

- la transformation du réseau et l'évolution des besoins du MSSS et de son réseau
- les obligations découlant du contexte législatif

Obligations légales	Responsabilités du MSSS
Loi sur les services de santé et les services sociaux	Organisation du réseau de la santé et des services sociaux
Loi sur la santé publique	Mandat de surveillance de l'état de santé de la population
Loi sur l'administration publique	Gestion par résultats

Programmation québécoise d'enquêtes axée davantage sur les besoins prioritaires en matière de planification sociosanitaire

- Optimiser la capacité à répondre aux besoins d'information notamment pour :
 - mesurer l'état de santé de la population et de ses déterminants et son évolution
 - documenter le fonctionnement des services de santé et des services sociaux
 - contribuer à une meilleure compréhension de la performance et des impacts de l'organisation des programmes et des services sur l'état de santé
- Produire et diffuser de l'information pertinente, en temps opportun, afin d'éclairer la prise de décision liée à la planification sociosanitaire et informer la population sur son état de santé

6

2. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ (suite)

CONTEXTE LÉGAL

Loi sur la santé publique (L.R.Q., c. S-2.2) - SECTION II - ENQUÊTES SOCIO-SANITAIRES

Article 39	Des enquêtes socio-sanitaires doivent être faites régulièrement auprès de la population afin d'obtenir, de manière récurrente, les renseignements nécessaires à la fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population.
Article 40	Le ministre peut veiller lui-même à la tenue de ces enquêtes ou s'assurer que les informations recueillies lors d'enquêtes par d'autres intervenants lui soient transmises ou soient mises à la disposition des directeurs de santé publique.
Article 41	Lorsque le ministre décide de tenir une enquête nationale pour les fins de surveillance continue de l'état de santé de la population, il en établit les objectifs après consultation des directeurs de santé publique.
Article 42	La réalisation des enquêtes nationales est confiée à l'Institut de la statistique du Québec créé en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (chapitre I-13.011), qui les exécute en conformité avec les objectifs établis par le ministre. Les directeurs de santé publique peuvent réaliser des enquêtes socio-sanitaires régionales.
Article 43	Les enquêtes socio-sanitaires faites à des fins de surveillance de l'état de santé de la population doivent être préalablement soumises pour avis au Comité d'éthique. Toutefois, dans le cas des enquêtes nationales, le ministre peut soustraire un projet d'enquête à cette obligation si l'examen éthique de ce projet est assuré par le comité d'éthique de l'Institut de la statistique du Québec.

Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2)

Article 431.1	Le ministre, dans l'optique d'une gestion axée sur les résultats, en mettant à contribution l'ensemble des partenaires du réseau sociosanitaire et en tenant compte des ressources disponibles, élabore un plan stratégique pluriannuel identifiant, pour l'ensemble du Québec, les éléments suivants : 1° les besoins sociosanitaires et les particularités de la population en fonction d'une connaissance de l'état de santé et de bien-être de celle-ci ; 2° les objectifs poursuivis concernant l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, l'organisation et la gestion des services...
Article 346	L'agence de la santé et des services sociaux veille au respect des orientations et des priorités en matière de santé et de bien-être et à cette fin, notamment, elle : 1° s'assure que les informations sur l'état de santé de la population de la région sont tenues à jour et accessibles ; ... 4° évalue, selon la périodicité que détermine le ministre, l'efficacité des services de santé et des services sociaux, le degré d'atteinte des objectifs poursuivis et le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services.

2. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ (suite)

PROGRAMME D'ENQUÊTES

- **Plusieurs enjeux ont guidé l'articulation de ce programme notamment la volonté ministérielle d'assurer :**
 - **Une représentativité régionale des données et une périodicité dans la réalisation des enquêtes pour suivre l'évolution des indicateurs de santé et d'organisation des services**
 - **Une complémentarité avec les enquêtes fédérales pertinentes à la surveillance de l'état de santé**
 - **La couverture des besoins :**
 - **des volets « État de santé de la population » et « Organisation de services de santé et des services sociaux »**
 - **de problématiques de santé pour lesquelles il existe peu de données ou pas d'autres sources de données**
 - **La mise à profit des données d'enquêtes à des fins de planification sociosanitaire**

8

2. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ (suite)

PROGRAMME D'ENQUÊTES

Les trois volets du programme ...

- **Le soutien et l'exploitation des données d'enquêtes fédérales :**
 - Données nécessaires au suivi de l'état de santé de la population, à la planification sociosanitaire et à la réalisation de projets de développement d'outils d'aide à la décision
- **La réalisation des enquêtes statutaires vise à combler des besoins d'information prioritaires à l'échelle du Québec et des régions :**
 - Volet « État de santé de la population » ciblant en premier lieu la couverture des besoins liés aux plans de surveillance (LSP, 2001)
 - Volet « Organisation de services de santé et des services sociaux » lié, entre autres, aux ententes de gestion et au plan stratégique ministériel
- **La réalisation des enquêtes québécoises liées à des programmes spécifiques et autres projets de développement :**
 - Allant du développement d'indicateurs à la réalisation d'enquêtes populationnelles spécifiques
 - Projets répétés en fonction des besoins et des priorités ministériels

9

PROGRAMME D'ENQUÊTES

Volets	Projets en cours et à l'étude
Le soutien et l'exploitation de banques de données canadiennes	▶ Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC)
	▶ Exploitation de l'enquête sur la population et les limitations d'activités (EPLA) — 2006
	▶ Soutien expertise méthodologique
La réalisation d'enquêtes statutaires (récurrentes) <i>(Lorsque possible les régions qui le veulent peuvent suréchantillonner)</i>	Volet « État de santé de la population »
	▶ Enquête québécoise sur la santé de la population (15 ans et plus)
	▶ Enquêtes auprès des jeunes
	- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire — Cycle 1 (2010-2011)
	- Enquête sur le développement de l'enfant à la maternelle (à l'aide de IMDPE) — Cycle 1 (2012)
	- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du primaire — À déterminer
	Volet « Organisation des services de santé et des services sociaux »
	▶ Enquête québécoise sur les limitations d'activités et le vieillissement (EQLAV) — Cycle 1 (2010-2011)
	▶ Enquêtes portant sur les services de santé et des services sociaux du Québec
	- Enquête sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec (2006-2007)
- Enquête québécoise sur l'expérience de soins et de santé et des services sociaux (EQES) (2010-2011)	
▶ Enquête auprès des usagers <i>(Thèmes différents à déterminer en fonction des priorités et des disponibilités financières)</i>	
- Enquête sur la qualité des services de lutte contre le cancer au Québec (2008)	
- ...	
La réalisation d'enquêtes liées à des programmes spécifiques et autres projets <i>(principalement des enquêtes de niveau provincial)</i>	▶ Enquête violence envers les enfants — En processus de révision, la 3 ^e édition prévue en 2012
	▶ Enquête québécoise sur la couverture vaccinale influenza et pneumocoque
	▶ Enquête tabac, alcool, drogues, jeux auprès des jeunes du secondaire — Cycle 6 (2008)
	<i>(Révision de la périodicité future entre les cycles — La périodicité entre les cycles 1 à 6 était de deux ans. La périodicité pour les prochains cycles sera de trois ans. Ainsi, la collecte du cycle 7 est prévue en 2011.)</i>
	Autres projets...
	▶ Étude longitudinale du développement des enfants du Québec II (ELDEQ) (2004-2012)
	▶ Étude québécoise des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)
▶ Bilan des enquêtes : recension critique, base documentaire sur les enquêtes	
▶ Développement d'indicateurs : santé mentale et adaptation psychosociale et bien-être	
▶ Autres projets	
<i>(d'autres travaux ou projets pourront venir se greffer à cette programmation en fonction des orientations, des besoins, des priorités et de la disponibilité budgétaire)</i>	

2. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ (suite)

VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

- La Loi sur la santé publique (LSP) prescrit la réalisation régulière d'enquêtes sociosanitaires auprès de la population afin d'obtenir, de manière récurrente, les renseignements nécessaires à la fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population et, de façon particulière, pour soutenir la mise en œuvre du *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants (PCS)*
 - Le Plan commun de surveillance est à la base de l'exercice de priorisation des besoins pour le volet état de santé de la population

11

3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

LA FONCTION DE SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION...

- La surveillance est reconnue comme une fonction essentielle de santé publique au même titre que :
 - la promotion de la santé et du bien-être
 - la prévention de la maladie, des problèmes psychosociaux et des traumatismes
 - la protection de la santé
- La surveillance, c'est un processus continu d'appréciation de l'état de santé de la population et de ses déterminants par :
 - la collecte, l'analyse et l'interprétation des données sur la santé et ses déterminants à l'échelle d'une population

12

3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

LA FONCTION DE SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION...

Objectifs de la surveillance :

- Dresser un portrait global de l'état de santé de la population
- Observer les tendances et les variations temporelles et spatiales
- Détecter les problèmes en émergence
- Identifier les problèmes prioritaires
- Élaborer des scénarios prospectifs de l'état de santé de la population
- Suivre l'évolution au sein de la population de certains problèmes spécifiques de santé et de leurs déterminants

(L.R.Q., chapitre S-2.2, article 33)

13

3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

LA FONCTION DE SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION...

Finalités :

- Soutenir la prise de décision dans le secteur sociosanitaire et dans les autres secteurs qui agissent sur la santé (Loi sur la santé publique, article 4)
- Informer la population sur son état de santé et ses déterminants (Loi sur la santé et les services sociaux, article 373)

Les plans de surveillance :

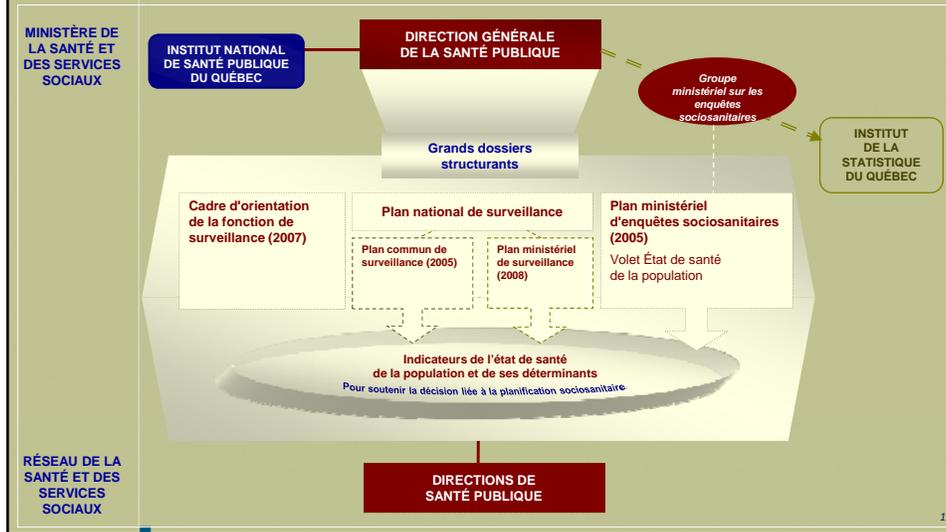
- Spécifient les finalités recherchées, les objets de surveillance, les renseignements personnels ou non qu'il est nécessaire d'obtenir, les sources d'information envisagées, le plan d'analyse des renseignements

(Réf. : L.R.Q., chapitre S-2.2, article 35)

14

3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

DISPOSITIF DE LA SURVEILLANCE AU QUÉBEC (Évolution de l'état de santé de la population du Québec)



3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

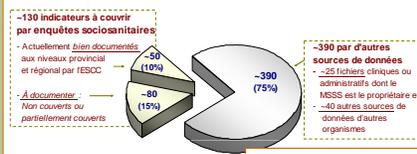
Besoins liés au Plan commun de surveillance

~520 objets de surveillance et mesures/indicateurs différents identifiés au PCS

~130 mesures/indicateurs pour lesquels l'enquête est la MEILLEURE source

~80 mesures/indicateurs à documenter aux niveaux national et régional
(Mesures/indicateurs non couverts par l'ESCC, non couverts par le contenu de base de l'ESCC ou mal documentés par l'ESCC au niveau régional)

~ 520 mesures/indicateurs du PCS selon la source de données



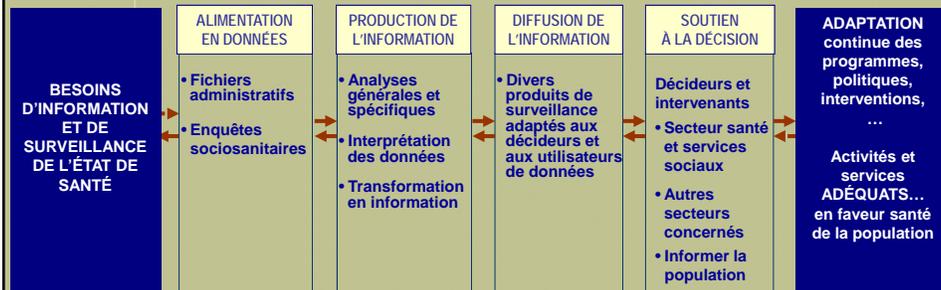
Stratégies proposées pour la couverture de 80 mesures/indicateurs



3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

Défi

LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION
ORIENTÉE POUR ÉCLAIRER LA DÉCISION



17

3. ALIMENTATION EN DONNÉES À DES FINS DE SURVEILLANCE

- Alimenter en données la surveillance afin qu'elle puisse être davantage au service de la prise de décision :
 - dans le réseau de la santé et des services sociaux
 - dans les autres secteurs connexes :
 - éducation, loisirs, communautaire, municipal, milieux de travail, etc.

18